

## Contexte

→ Les instructions codificatrices N°06-031-A-B-M de 2006 pour les collectivités locales ou territoriales et M9R pour les établissements publics encadrent la gestion des régies d'avance et de recettes. Ces dernières peuvent être prolongées via des systèmes de facturation clients.

Toutes les opérations doivent être tracées via une comptabilité en partie double. Ceci implique que le régisseur soit en mesure d'alimenter son journal et de produire les états réglementaires. Pourtant les régies sont le plus souvent placées sous la responsabilité de gestionnaires non préparés à ce métier. L'enjeu est donc de les aider à produire leur comptabilité et de les guider dans la sélection des tâches à effectuer quotidiennement.

Enfin, l'activité des régisseurs fait partie intégrante de celle de l'organisme. Il est important que la régie puisse s'insérer périodiquement dans la comptabilité de l'ordonnateur.

→ Nos consultants appliquent une méthodologie d'intégration éprouvée qui vous garantit une mise en place rapide et sécurisée quel que soit le moment de l'année où vous souhaitez démarrer. Une aide à la saisie des bilans d'entrée est prévue et la procédure de gestion peut démarrer tout de suite.

## Bénéfices

### **Alimentation automatique des écritures comptables via un interpréteur comptable :**

Aucune saisie d'écriture n'est réalisée par le régisseur. Il lui suffit de choisir l'évènement de gestion et de lui associer un mode de règlement pour que le système en déduise l'écriture à comptabiliser. L'aspect technique de la comptabilité est ainsi gommé par le système.

### **Procédure de gestion sécurisée et dématérialisée :**

Un système de tableau de bord présente les tâches à effectuer au régisseur dès son arrivée sur l'application. Il peut demander leur traitement en direct. Le système se charge de les référencer automatiquement dans le traitement adéquat. La procédure est ainsi sécurisée de bout en bout.

### **Un produit communicant :**

La procédure des recettes peut être initialisée par récupération des encaissements enregistrés dans des outils de billetterie ou autres applications métier. La gestion de la trésorerie peut également être facilitée via la récupération des relevés de compte du trésor (DFT). En fin de procédure, le transfert de l'activité du régisseur vers la comptabilité de l'ordonnateur assure la cohérence du système de gestion.

## Accompagner votre réussite

Régies.Net est conçu depuis l'origine pour suivre ces principes. Il est développé, intégré et suivi par **les équipes d'Inetum Software exclusivement dédiées au secteur public**. Ces collaborateurs très spécialisés mettent à votre disposition leurs compétences acquises au travers des différents projets menés pour garantir la réussite de votre projet.

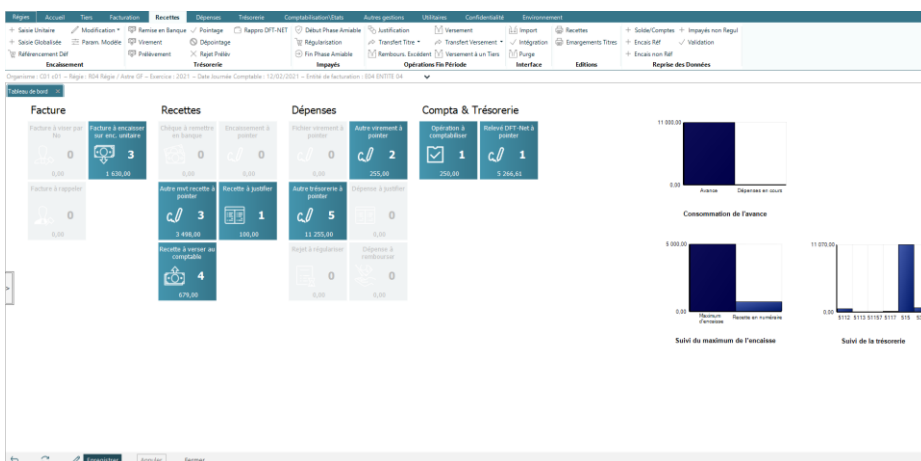
## Une solution modulaire

L'application Régies.Net est une solution modulaire qui répond à l'ensemble des problématiques de régies d'avance et de recettes. Elle a été développée dès son origine par nos experts du secteur public et en collaboration avec des comptables publics. Elle se compose de briques applicatives : régies d'avance – régies de recettes – facturation client – gestion administrative – outil de pilotage. Régies.Net concourt à l'évolution des services publics par la mise en œuvre de procédures efficaces en respect de la réglementation :

Les écritures comptables sont générées automatiquement par l'interpréteur comptable du système. Le régisseur n'a pas à se soucier de cet aspect. Il exprime les mouvements à enregistrer et le système alimente le journal de la régie. Le tableau de bord d'accueil montre au régisseur les actions qu'il doit mener en temps et en heure. Il est ainsi sécurisé sur les échéances à respecter pour mener à bien sa mission. Des contrôles de cohérence, de délais s'assistent dans ses saisies.

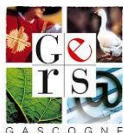
L'attachement des justificatifs en GED et l'envoi des états par mail au format PDF permet de dématérialiser les pièces et la procédure. L'intégration des relevés du trésor facilite le pointage des mouvements bancaires et génère les écritures automatiquement.

La gestion pour compte de tiers, la facturation clients, les interfaces tiers – factures - encaissements, les liens TIPI, liens avec ASTRE GF et PEP, l'analyse de gestion via 'My Metriks' viennent compléter la panoplie des fonctionnalités proposées par la solution.



## Ils nous font confiance

DÉPARTEMENT  
DU GERS



Montpellier  
Agglomération